var Consommateurs occasionnels de médicaments pour affection respiratoire obstructive *(Atlas)*

Description

Pourcentage de bénéficiaires de l'assurance maladie en Belgique qui consomment occasionnellement des médicaments visant à traiter les affections respiratoires chroniques obstructives. Ces personnes sont identifiées grâce à la délivrance annuelle de 10 à 89 doses journalières standard (DDD) de médicaments portant les codes ATC-4 R03AC, R03AK, R03AL, R03BA, R03BB, R03BC, R03CC, R03DA, R03DC ou R03DX en officine hospitalière ou publique au cours de l'année de référence ou durant l'année précédente. L'indicateur peut être ventilé selon le sexe, la tranche d'âge et le droit ou non à l'intervention majorée des bénéficiaires

Codification
%

Remarques

- Les données transmises à l'AIM par les mutualités ne contiennent pas de diagnostics. Des indicateurs de pseudopathologies (proxys) ont donc été créés afin de remédier à cela. Ces définitions sont principalement basées sur la consommation de médicaments (par groupe ATC). Bien que la médication qui concerne les groupes relatifs à cet indicateur soit également utilisée dans le traitement d'autres affections respiratoires, elle est surtout prescrite sur de longues périodes en cas d'asthme et de BPCO (Bronchopneumopathie chronique obstructive).
- Les critères de remboursement (article uniquement disponible en néerlandais) de certains médicaments visant à traiter l'asthme et la BPCO ont été modifiés le 1er avril 2020. Depuis lors, à l'exception des anticorps, tous les médicaments sont remboursables sur simple prescription du médecin traitant.
- La dose journalière standard ou *Defined Daily Dose* (DDD) est l'unité de mesure internationale créée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle permet la comparaison de l'usage de différents médicaments. Il s'agit d'une estimation de la dose moyenne journalière que que consomme par jour un adulte d'un poids corporel d'environ 70 kg dans son indication principale. L'utilisation des DDD a pourtant quelques limitations. La valeur d'une DDD ne correspond pas toujours avec la posologie optimale.
- La classification ATC est un classement international créé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui répartit les principes actifs des médicaments en groupes selon l'organe ou le système sur lequel ils agissent et selon leurs caractéristiques thérapeutiques, pharmacologiques et chimiques.
- Vous trouverez davantage d'informations contextualisées relatives aux statistiques dans le chiffre-clé Atlas sur le thème de affections respiratoires chroniques.

Fréquence et timing de la mise à jour : les statistiques de l'année civile 2 sont ajoutées chaque année durant le Q2.

Le plus petit niveau géographique disponible : Commune

Méthode de calcul
Nombre de bénéficiaires comptant une délivrance annuelle de 10 à 89 DDD (en officine hospitalière et/ou en officine publique) de bronchodilatateurs (ATC4 = R03AC, R03AK, R03AL, R03BA, R03BB, R03BC, R03CC, R03DA, R03DC, R03DX) sur une période de deux ans (Y et Y-1)) / (Nombre de bénéficiaires / 100)

Disponible

2008

Dimensions

Code

cube_011_002_At

Variable(s) source(s)

- SS00050-Nombre de cas
- SS00050-Quantité
- ATC_CHEM_L-Code ATC niveau 4
- ATC_CHEM_L-Code ATC niveau 4

Variable(s) équivalente(s)

- cube_011_001-Bénéficiaires souffrant d'affections respiratoires chroniques obstructives

Mots clés

Médicaments et matériel médical,
Pathologies et handicaps

- Sexe
- Catégorie d'âge par 10 ans
- Intervention majorée

Référence recommandée	IMA_AIM (14/11/2025), cube_011_002, Atlas IMA_AIM (accessed on 17/11/2026)
Dernière mise à jour des métadonnées	14/11/2025